



Appel à candidatures

**Technicien.ne accueil sensibilisation par intérim
au sein du Service Accueil Sensibilisation**

Statut

Poste à 80% de catégorie B, à pourvoir dès que possible.

Contrat à durée déterminée jusqu'au 16 septembre 2022 (remplacement d'un agent absent).

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en 2018 en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes doit assurer trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, urbanisme...) et les intérêts naturalistes.

L'établissement compte 75,5 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2021.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de technicien.ne accueil et sensibilisation, au sein du service Accueil Sensibilisation sur le massif de l'Aigoual, est placé sous l'autorité hiérarchique de la cheffe de service. Il est basé au Vigan (30).

Le service Accueil et Sensibilisation rassemble 17 personnes dont 4 affectées à des massifs. Il est composé, outre la cheffe de service, de 4 agents de catégorie A, 9 agents de catégorie B, 1 agent de catégorie C ainsi que de personnels saisonniers. Il bénéficie également de la mise à disposition par l'Éducation nationale d'un service éducatif composé de 2 enseignants : 1 du 1^{er} degré à temps plein, 1 du 2nd degré pour 4 heures hebdomadaires.

Le service est notamment chargé :

- de la valorisation des patrimoines naturels et culturels à travers le système de découverte du Parc national,
- de la politique de tourisme durable du Parc,
- de l'accueil et la première information des visiteurs,
- des programmes d'animation et d'éducation,
- de la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,
- de l'instruction et du suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

Le service compte 4 technicien.ne.s « accueil sensibilisation » (TAS) répartis sur les massifs. Leur rôle est de déployer les missions d'animation, d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des acteurs du tourisme sur leur massif.

Missions

Le.la **technicien.ne Accueil et Sensibilisation** est, pour le parc, l'interlocuteur.trice des acteurs du monde du tourisme et de l'éducation à l'environnement sur le massif.

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la cheffe de service Accueil et Sensibilisation, **le.la technicien.ne Accueil et Sensibilisation Aigoual** a en charge sur son massif :

➤ **l'animation et l'éducation :**

- organisation des actions d'animation à l'attention du grand public sur le massif de l'Aigoual : mobilisation des acteurs et des agents de l'établissement public, proposition d'animations, appui technique à leur conception et à leur réalisation, suivi des animations, évaluation et bilans. Les actions d'animation se déroulent de façon ponctuelle tout au long de l'année avec un programme plus dense en période estivale. Le cadre de ces actions d'animation est défini à l'échelle de l'ensemble du territoire du PNC et ensuite décliné sur chacun des massifs,
- pilotage, en lien avec la Déléguée territoriale de l'Aigoual, de l'organisation d'un événementiel autour de la nuit,
- conception et conduite d'animations seul.e ou en binômes avec d'autres agents de l'établissement ou encore avec des partenaires extérieurs,
- accompagnement d'acteurs locaux (collectivités, associations) pour l'organisation d'évènements en partenariat avec le Parc national,
- ponctuellement, appui au service éducatif, conduite d'animations en milieu scolaire,

➤ **la valorisation des patrimoines :**

- veille des sentiers de découverte (en propriété ou en gestion par le Parc national des Cévennes) et du système d'interprétation et de découverte : identification des besoins d'entretien des sentiers de découverte et de la signalétique gérés par l'EP PNC,

➤ **le tourisme durable :**

- transmission d'informations et de documentations aux acteurs du tourisme partenaires du Parc national,
- rencontre de prestataires touristiques du massifs intéressés par la marque Esprit Parc national pour leur présenter le Parc et la marque.

Pour mener à bien ses missions :

- il.elle participe aux réunions du service Accueil et Sensibilisation dans un but de coordination et de mise en cohérence des interventions,

- il.elle participe également aux réunions de massif animées par la déléguée territoriale (1 tous les 15 jours),
- il.elle travaille en étroite collaboration avec les autres agents du massif et veille à la bonne circulation des informations et à leur éventuelle mobilisation dans les animations.

Le.la technicien.ne peut être aussi sollicité.e ponctuellement sur des projets des trois autres massifs.

Poste avec une forte composante terrain. Conduite quasi quotidienne sur routes de montagne.

De nombreux déplacements sont à prévoir sur le Parc national, principalement sur le massif de l'Aigoual. Pour les effectuer, l'agent.e utilise un véhicule de l'établissement.

Compétences

- Bonnes connaissances en matière d'animation, médiation et valorisation des patrimoines culturel et naturel,
- Bonnes connaissances sur la protection de l'environnement, les milieux naturels, les parcs nationaux,
- Capacité de communication, de négociation et d'animation,
- Goût du contact, aisance relationnelle, pédagogie,
- Bonnes capacités rédactionnelles,
- Aptitude au travail en équipe, conduite de réunions,
- Esprit d'initiative et créativité,
- Sens de l'organisation,
- L'expérience dans l'organisation d'événementiels serait un plus,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique.

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Expérience significative dans au moins 2 domaines des missions du poste,
- Permis de conduire B (obligatoire).

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **pour le vendredi 28 janvier 2022 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le jeudi 3 février 2022.**

Pour ces auditions, la direction sera accompagnée de la cheffe de service accueil et sensibilisation et de la secrétaire générale.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Edwige de FERAUDY

04.66.49.53.04 / 06.77.97.92.18

edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr